

Sommaire

Édito



Une **nouvelle année**, un **nouvel espoir**,

Il y a un an à la même époque, j'émettais le vœu que 2021 soit l'année de l'espoir. Si la crise sanitaire s'est poursuivie, une part de moi reste persuadée que je n'ai pas fait ce vœu **en vain**.

Espoir de se retrouver ? Nous avons pu le faire, **en vrai et avec le sourire**, lors de manifestations festives réunissant des centaines de personnes dans les conditions plus sûres pour toutes et tous.

Espoir de poursuivre les projets ? L'équipe municipale **est unie et soudée** pour continuer à décliner le programme pour lequel **vous nous avez élus**.

Espoir pour l'avenir ? Je sais que ce mandat sera différent de celui que nous avons imaginé, mais il sera à la hauteur des difficultés que nous surmontons. Demain, Pulnoy sera **la ville que vous aimiez, que vous aimez et que vous continuerez à aimer**.

Je vous souhaite, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, une très belle année 2022.

Marc Ogiez, Maire de Pulnoy

Zoom sur

Conseils de quartier : les bureaux sont en place

Portrait

K. Hacid

En bref

Toutes les démarches d'urbanisme en ligne

Un café avec un policier

Permanence pour l'emploi

Vous nous avez demandé...

Un arbre par-ci

Vingt-deux arbres par-là

Animal trouvé sur la voie publique : mode d'emploi

Nouvelle composition des commissions

Mise en application de la loi Egalim

Jeunesse

Une émission enregistrée à la Maison des jeunes

Une webradio à la Mission ados

En images

Médiation par l'animal au Relais Petite Enfance

Visite du Père Noël dans les restaurants scolaires

Vie associative

SMEPS 54 Handball

N°141
Janvier 2022

Hôtel de Ville

2, rue du Tir
54425 Pulnoy
Tél. : 03 83 29 16 64
E-mail : contact@pulnoy.fr

Accueil du public

Lundi, mardi et jeudi : 8h/12h - 14h/18h
Mercredi et vendredi : 8h/12h - 14h/16h
Permanence téléphonique le matin pendant les petites vacances et du 15/07 au 15/08

Plus d'infos

www.pulnoy.fr



Envoyez vos coordonnées postales à contact@pulnoy.fr pour recevoir ce magazine uniquement par e-mail.

pulnoy



Conseils de quartier : les bureaux sont en place

Durant les réunions publiques organisées dans chaque quartier, de nombreux habitantes et habitants se sont portés volontaires pour devenir conseillers de quartier.

Entre le 19 novembre et le 3 décembre, citoyennes et citoyens engagés se sont retrouvés à l'Hôtel de ville, en salle du Conseil, pour élire leurs présidents et secrétaires, constituant ainsi les bureaux des conseils de quartier de Pulnoy.

Ces moments ont permis des discussions, parfois passionnées, sur les envies et les projets de chacun pour l'avenir des quartiers.

L'importance de la définition précise du rôle des conseillers de quartier a notamment été soulignée.

Tous s'engagent bel et bien pour améliorer la vie de leur quartier, mais ils ne sont ni des médiateurs, ni des agents de surveillance. Leur rôle consiste à apporter, après consultation, des idées pour améliorer le cadre de vie proche. Ils ne sont pas là pour régler les conflits de voisinage, ni même les problèmes individuels de stationnement.

L'objectif des conseillers est d'établir et d'entretenir une relation stable et conviviale avec les services de la mairie pour, au fil des travaux, concrétiser des projets souhaités et défendus.

Lors des différentes réunions, Christian Franche, conseiller municipal délégué à la démocratie participative et à l'écoute citoyenne, a rappelé qu'en plus des membres déjà inscrits, des sièges supplémentaires sont réservés aux représentants de la vie économique et scolaire des quartiers. Les élus sont à la tâche pour les rencontrer et leur présenter le dispositif.

La commune se réjouit de la création de ces nouvelles instances participatives qui permettront aux Pulnéennes et aux Pulnéens de participer à la gestion de la ville au travers d'actions concrètes.

Pour contacter les conseils de quartiers : conseilsdequartier@pulnoy.fr

Appel à participation

Tous les conseils de quartier ne sont pas complets, il est donc possible pour les habitants et les habitantes qui le souhaitent de les rejoindre. Pour ce faire, il suffit d'un mail en mairie indiquant nom, prénom, adresse mail, téléphone et adresse postale.

NB : les inscriptions sont limitées aux places disponibles et les sièges sont attribués dans l'ordre chronologique d'arrivée des demandes.

Les bureaux



Présidente : Julie Ciré-Maujean
Secrétaire : Yves Vignes



Président : Dominique Feuiltaine
Secrétaire : à pourvoir



Président : Gérald Umlor
Secrétaire : Christian Euloge



Présidente : Vanessa Madier-Dennehiere
Secrétaire : Sandra Le Moigne



Président : Jean-Christophe Arnautou
Secrétaire : Muriel Marchal-Batt



Président : Patrice Hausermann
Secrétaire : François Jacquesson

Lors des réunions, Christian Franche a également présenté la plateforme métropolitaine *Je Participe* : site internet mis à disposition gratuitement par la Métropole et présenté dans l'édition précédente du Pulnoy en Bref. Elle permettra à la Ville de programmer des consultations citoyennes à l'échelle de la commune, mais aussi d'établir une communication directe entre les habitants et les conseils de quartier, qui pourront ainsi présenter l'avancée de leurs travaux ou poser des questions sur des projets envisagés.

Toutes les démarches d'urbanisme en ligne

Depuis le 1^{er} janvier, toutes les démarches d'urbanisme peuvent se faire par l'intermédiaire du guichet numérique.

La Ville de Pulnoy, associée à la Métropole du Grand Nancy, s'inscrit dans le programme de modernisation et de simplification des démarches d'urbanisme initié par l'État dans le cadre du programme Action Publique 2022.

Depuis le 1^{er} janvier, un nouveau service en ligne est disponible pour réaliser toutes les démarches d'urbanisme :

- demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, de démolir, d'aménager, déclarations préalables, certificats d'urbanisme),
- formalités relatives à la vente d'un bien immobilier (DIA),
- suivi de dossier.

Ce service gratuit, ouvert à tous, est accessible 7 jours sur 7 et 24h/24. Plus besoin d'imprimer le dossier en plusieurs exemplaires, ni de se déplacer en mairie. Afin de minimiser les erreurs de saisie, une aide en ligne permet d'être guidé dans la constitution de chaque dossier. Il est également possible de suivre l'avancement de la demande en temps réel.

La dématérialisation des démarches a d'abord été expérimentée, avec succès, dans 3 communes (Malzéville, Laxou et St Max) à partir d'octobre 2021, pour les demandes de certificats d'urbanisme et de DIA. Le service a ensuite été étendu progressivement à l'ensemble des 20 communes du Grand Nancy, puis élargi dès le 1^{er} janvier aux autres procédures.

NB : il est toujours possible de déposer un dossier papier en mairie ou par voie postale, et le service urbanisme reste l'interlocuteur à privilégier pour toute question.



+ d'infos : grandnancy.eu/demarches-urba

Permanence pour l'emploi

Une permanence d'aide à l'emploi est assurée chaque lundi dans les locaux du Service toutes générations.

Pulnéennes et Pulnéens en recherche d'emploi peuvent trouver soutien et accompagnement, sur rendez-vous¹, auprès d'intervenants de la Maison de l'emploi et de la Mission locale :

- Pour les personnes âgées de 26 ans et plus, un conseiller de la Maison de l'emploi (Imagine) se tient à disposition, chaque lundi de 9h à 12h² ;
- Pour les 16-25 ans, c'est un conseiller de la Mission Locale qui met à disposition ses connaissances et compétences chaque lundi de 14h à 17h, pour trouver une orientation, financer une formation ou réintégrer une scolarité.

¹ Prise de rendez-vous auprès du Service toutes générations : 03 83 29 87 90.

² Cette permanence remplace celle qui se tenait jusqu'à présent les mercredis.



Un café avec un policier

La police municipale de Pulnoy s'est inspirée de l'expérience enrichissante de ses homologues canadiens pour proposer aux Pulnéennes et aux Pulnéens des moments de rencontre informels.



Pour les matinées des 18 et 25 novembre derniers, MM. Michaely et Boulanger, agents de la police municipale de Pulnoy, avaient réservé le centre de rencontre pour y accueillir des Pulnéens et discuter avec eux autour d'un café.

Peu d'habitants ont répondu à l'invitation en réservant un créneau de 30 minutes.

Toutefois, ceux qui sont venus ont obtenu des réponses à leurs questions concernant le fonctionnement de la police municipale et les missions de ses agents, principaux sujets évoqués.

Soucieux de renforcer leur lien avec la population, les policiers municipaux de Pulnoy proposeront de nouvelles rencontres.

Une réflexion est en cours afin de définir le meilleur moyen de répondre au plus près aux attentes de la population en termes de lieu et d'horaire pour les prochaines éditions d'*Un café avec un policier*.

Vous nous avez demandé...

Le parking situé en bas de la rue du Parc est-il privé ou public ?

Les bâtiments d'habitat collectif du bourg étaient autrefois propriété de bailleurs sociaux. Depuis plusieurs années, les logements sont proposés à la vente et les places de stationnement qui y sont associées ont progressivement été vendues en même temps que ces derniers.

Ainsi, désormais, la grande majorité de l'espace de stationnement situé dans le bas de la rue du Parc est effectivement vouée à un usage privé (cf. plan ci-dessous).



Un arbre par-ci

Comme annoncé durant la Semaine internationale d'Alzheimer (SIA), un arbre vient d'être planté.

Lors de l'inauguration de la SAI, en septembre dernier, la Ville de Pulnoy a offert un arbre à l'association France Alzheimer 54 : un séquoia géant destiné à prendre place sur le square des Droits de l'homme, à proximité du croisement des rues de Saulxures et du Tir. Le calendrier ne se prêtant alors pas aux plantations, seul un panneau d'identification de l'essence était mis en place.



Mi-décembre, le sequoia géant a rejoint l'emplacement qui lui était réservé pour être planté par les agents des services techniques de Pulnoy.

L'espérance de vie de cette essence d'arbre se compte en milliers d'années ! De nombreuses générations devraient donc pouvoir s'émerveiller devant ce géant dont l'entretien est désormais confié aux services de la ville.

Animal trouvé sur la voie publique : mode d'emploi

À l'échelle de la Métropole, une convention est signée avec la société Chenil service.

Régulièrement, des animaux trouvés sur la voie publique sont apportés en mairie, principalement des chats et des chiens. Ces derniers y sont bien accueillis (voire choyés dans la mesure où 75 % des agents municipaux sont eux-mêmes propriétaires d'animaux). Selon les agents présents et leur disponibilité, un signalement peut être diffusé sur les réseaux sociaux pendant que la société Chenil service est contactée pour une prise en charge.

Lors de la prise en charge par Chenil service, une recherche d'identification (tatouage ou puce) est systématiquement effectuée¹.

Pour obtenir la prise en charge d'un animal en divagation², il faut contacter la mairie³ (03 83 29 16 64), qui transmettra les informations à Chenil service.

Dans le cas où l'animal trouvé serait décédé, il est important de s'abstenir de tout contact : peut-être est-il porteur d'une maladie ! Ici encore, il est souhaitable de contacter l'Hôtel de ville et d'indiquer un lieu précis afin que des agents munis d'un équipement adapté interviennent.

Comme pour les animaux vivants, une recherche d'identification (tatouage ou puce) est systématiquement effectuée par Chenil service.

Les dépouilles des animaux plus petits (hérissons, rongeurs...)⁴, sont ramassées par les agents techniques et réunies au centre technique. Une collecte régulière y est effectuée par Chenil service.

Pour signaler la présence d'une dépouille animale, il faut aussi contacter la mairie. Elle transmettra les informations à Chenil service (ou ONC dans le cas d'un volatile).

Cas particulier : si l'animal mort gêne la circulation et représente donc un danger, il est possible de faire appel aux services de la Métropole : Allo voirie 03 83 91 81 71.

¹ Les particuliers qui le souhaitent peuvent se présenter chez un vétérinaire avec l'animal trouvé : la recherche d'identification y sera gratuite. Ils peuvent également effectuer un signalement sur internet (sur vigipets.fr ou petalert.fr, par exemple).

² La société Chenil service est également habilitée à intervenir sur l'espace public si un animal considéré comme errant ne se laisse pas approcher, y compris lorsque celui-ci est blessé.

³ Si la mairie est fermée, contacter la police nationale (17) qui fera le relais avec Chenil service.

⁴ Dans le contexte actuel de grippe aviaire, ni les agents municipaux, ni ceux de Chenil service ne sont autorisés à ramasser les dépouilles de volatiles.

Vingt-deux arbres par-là

Des arbres vont être plantés autour du city-stade du quartier de la Masserine.

En juillet 2020, les sapins situés autour du city-stade du quartier de la Masserine, ravagés par une invasion de scolytes, ont dû être abattus.



Depuis, le site semble bien vide et l'ombre vient à manquer par beau temps.

Un contrat de mécénat a été signé avec la société BASF CARE SOLUTIONS afin que la Ville puisse bénéficier du programme de financement local de plantation d'arbres de l'entreprise.

19 arbres (cyprès, ormes, tilleuls et mélèzes) vont ainsi venir habiller les abords du city-stade au cours du mois de janvier. 3 mélèzes prendront quant à eux place sur l'aire de jeux libre de la route de Seichamps.

Nouvelle composition des commissions

Suite aux modifications survenues dans le Conseil municipal, la composition des commissions a également été revue.

1^{ère} commission : finances et démarche participative

Pulnoy Demain Ensemble : Nathalie Houdry (vice-présidente), Bruno Jeandel, Jérôme Dehaye, Laétitia Schiel, Christian Franche et Laurence Babin

Pulnoy Autrement : Dominique Deviterne et Zyede Ben Ismail (suppléant)

L'Autre Voix : Sandrine Dussiaux et Daniel Zieterski (suppléant)

2^e commission : économie, emploi, innovation et numérique

Pulnoy Demain Ensemble : Albino Castela (vice-président), Bruno Jeandel, Jérôme Dehaye, Carole Siméant, Nicolas Jacob et Arnaud Demarne

Pulnoy Autrement : Jean Énel et Frédéric Perrollaz (suppléant)

L'Autre Voix : Sandrine Dussiaux et Daniel Zieterski (suppléant)

3^e commission : écologie et espaces publics

Pulnoy Demain Ensemble : Jérôme Dehaye (vice-président), Bruno Jeandel, Nathalie Houdry, Laétitia Schiel, Rénaud Corberand, Nicolas Jacob, Marie-Line Masson, Jérôme Denis et Léon Wehrlen

Pulnoy Autrement : Frédéric Perrollaz et Zyede Ben Ismail

L'Autre Voix : Daniel Zieterski et Sandrine Dussiaux (suppléante)

4^e commission : Affaires sociales et sociétales

Pulnoy Demain Ensemble : Véronique Bader (vice-présidente), Bruno Jeandel, Carine Jacob, Marie-Claude Dannebey, Alexandra André, Corinne Mathis, Laurence Babin et Jérôme Dehaye

Pulnoy Autrement : Dominique Deviterne et Zyede Ben Ismail

L'Autre Voix : Laurence Zieterski et Sandrine Dussiaux (suppléante)

Mise en application de la loi Égalim

Une loi issue des États Généraux de l'ALIMENTATION pour, notamment, l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire, et une alimentation saine, durable et accessible à tous.

Les objectifs de la loi Égalim

- Favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous ;
- Renforcer le bien-être animal ;
- Réduire l'utilisation du plastique dans le domaine alimentaire ;
- Améliorer les conditions sanitaires et environnementales de production ;
- Permettre aux agriculteurs d'avoir un revenu digne en répartissant mieux la valeur.

Les mesures mises en œuvre dans les restaurants scolaires de Pulnoy

- Les repas proposés contiennent 50 % de produits durables ou sous signe d'origine ou de qualité, et 20 % de produits bio ;
- Les usagers sont informés de la qualité nutritive des repas servis (nutri-score) par voie d'affichage ;
- Un comité de consultation, composé de nutritionnistes et d'enfants, veille sur la qualité alimentaire et la confection des menus ;
- Un plan pluriannuel a été élaboré avec notre prestataire, la société API, pour proposer une diversification des protéines. Un menu végétarien est ainsi proposé une fois par semaine ;
- Depuis septembre 2021, une nouvelle démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire est engagée avec, dans un premier temps, la réalisation d'un diagnostic. En s'appuyant sur les résultats, il est prévu de travailler, en 2022, sur un plan d'actions éducatives ;
- Tous les repas arrivent en gastronomie, prêts à être réchauffés. Il n'y a donc plus de vaisselle à usage unique, de plastique ou de contenant alimentaire jetable.

Depuis septembre, la Ville de Pulnoy est soutenue par la Métropole du Grand Nancy et la société Organéo dans sa démarche de réduction du gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires.

Du 11 au 15 octobre, une série de pesées particulièrement précises a été effectuée à la cantine des 4 vents et une enquête dite « Convives » a été menée auprès de 49 élèves de CE2 à CM2, afin de déterminer le ressenti des enfants dans leur expérience. À la cantine des 4 vents, le gaspillage alimentaire correspond à environ 30 % des denrées servies. Un taux à mettre en lien avec la moyenne observée par Organéo dans d'autres établissements : 32 %. La situation à Pulnoy n'est donc pas exemplaire, mais pas exceptionnelle non-plus. Ces résultats ont déterminé une série d'actions proposées, dont certaines seront mises en place dès maintenant.

L'implication des équipes d'animation et de service est exemplaire.

Le compostage des fruits, le tri des déchets, le bon état du matériel, le système de réservation des repas, le suivi attentif de l'écart entre effectifs prévus et réels, la composition des repas correspondants aux goûts des enfants, le temps qui leur est laissé pour manger et la pédagogie faite autour du gaspillage font aussi partie des éléments très positifs déjà en place.

D'autres leviers d'action existent encore pour parvenir à l'objectif fixé pour la fin de l'année scolaire (réduire le gaspillage de 30 %), tels que proposer des repas découverte, renouveler les opérations de pesées, mettre en place ponctuellement un self-service pour les grands, permettre parfois un choix de légumes ou de féculents, ou encore commander le pain dans une boulangerie locale.

À suivre...

Portrait

K. Hacid

Responsable du Service Toutes Générations (STG) depuis le 1^{er} décembre.

Après une expérience dans l'enseignement, auprès d'élèves de CP et CE1, elle s'est tournée vers le monde associatif : un univers auquel elle consacre encore beaucoup d'énergie.

Elle a géré une unité de restauration, une crèche, un accueil collectif de mineurs et un espace jeunesse pendant 19 ans, dans une commune rurale des Vosges, au titre de directrice du service enfance-jeunesse.

Ensuite, et durant 4 ans, ses connaissances et compétences lui ont permis d'exercer la fonction de directrice du centre social des 3 quartiers prioritaires de la Ville de Vesoul, de leurs 5 maisons de quartier et 13 accueils collectifs de mineurs. Son rôle : développer l'action sociale et l'insertion, valoriser le territoire et les quartiers, ainsi que garantir la sécurité morale et physique des mineurs.

Le poste de responsable du STG a retenu son attention de par sa richesse : de l'animation de la vie sociale à l'action sociale, de la petite enfance aux seniors, tout en pensant à la jeunesse et à son avenir, en soutenant l'emploi



sur le territoire... sans oublier l'animation de proximité.

L'attrait d'un tel poste, dans une collectivité à taille humaine, s'est ajouté à son désir de retour en Lorraine, dont elle est native. Elle n'a donc pas hésité longtemps avant de postuler !

« Je dis toujours que mes engagements associatifs et professionnels me nourrissent et m'enrichissent. J'ai envie de mettre cette richesse au profit de la Ville de Pulnoy et de vivre, encore et toujours, de nouvelles expériences. »

« Je suis présidente d'une association d'éducation aux médias pour les enfants âgés de 7 à 11 ans, *Les petits citoyens*. Nous y créons des outils pédagogiques et d'animation sur les questions de la société. Je suis fière des 47 500 adhérents (enfants, parents, enseignants), répartis dans toute la France, qui utilisent nos services.

Je suis également présidente d'un organisme national de formation aux métiers de l'animation : *CAMPUS*. Nous formons 1 500 stagiaires par an sur nos 5 antennes du territoire français.

Enfin, je suis vice-présidente de la Fédération Léo Lagrange, fédération de l'éducation populaire qui emploie 7 000 salariés. »



Une émission enregistrée à la Maison des jeunes

Après des mois de travail, les 6 jeunes de la Mission ados engagés dans le projet harcèlement ont pu enregistrer leur émission radio.

« Le projet harcèlement, qui a débuté en mars 2021, afin de mettre en place un outil de sensibilisation, avait pour objectif de permettre aux jeunes d'évoquer le harcèlement sous ses différentes formes, avec pour support final une émission radio. Les jeunes ont construit le fil conducteur de l'émission, déterminé les différentes personnes qu'ils souhaitaient aller interviewer sur le sujet, et effectué ces interviews ainsi que des micro-trottoirs. Ils ont également utilisé un logiciel pour travailler les fichiers sonores et ont écrit leurs textes de transitions.

En parallèle, nous avons suivi une formation d'animateur radio auprès de *Fajet*® (radio locale – 94.2) afin d'apprendre les différentes techniques relatives à l'enregistrement radio et de les transmettre aux ados de la structure.

En ajoutant le soutien d'Aurélie, animatrice radio sur les ondes de *Fajet*®, tous ces éléments ont abouti, le 6 octobre dernier, à l'enregistrement d'une émission radio d'une heure.



Au cours de cet enregistrement, nous avons animé l'émission et accueilli, autour de la table et à tour de rôle, les jeunes qui ont formidablement bien œuvré pour la réussite de cette émission. Les ados ont pris la parole pour effectuer les lancements et les transitions de leurs interviews et micro-trottoirs. Ils ont montré leur envie de bien faire et nous ont épatés par leur maîtrise de tous les instants.

La concrétisation de la première partie du projet harcèlement est une vraie réussite, tant sur le fond que sur la forme. Sur le fond, car les jeunes ont pu réfléchir et faire réfléchir d'autres personnes sur le sujet du harcèlement, et sur la forme, avec la découverte de l'univers radiophonique.

La deuxième partie du projet verra le jour lors du premier semestre 2022, avec l'organisation d'un mini-séjour pour récompenser l'investissement des jeunes. »

Pour celles et ceux qui n'ont pas encore écouté l'émission : elle est disponible en podcast sur le site internet de *Fajet*® : <https://radiofajet.wordpress.com/2021/10/10/emission-speciale-harcelement-scolaire>

\\ Aurélien et Samuel, animateurs de la Mission ados

Une webradio à la Mission ados

Forts de leurs nouvelles connaissances, les animateurs vont pérenniser l'activité.



L'enregistrement de l'émission radio consacrée au harcèlement étant terminé, Samuel et Aurélien étant formés aux techniques d'animations et la Mission ados ayant investi dans du matériel radio, la mise en place d'une webradio n'est plus qu'une question de temps !

En effet, la Mission ados est désormais équipée de son propre matériel radio : il est possible de créer « une table ronde » à 8 postes à la Maison des jeunes.



L'objectif est que les jeunes puissent s'essayer aux différentes techniques radio pour enregistrer des émissions sur les thèmes qu'ils choisiront.

Ces ateliers webradio verront le jour au cours du premier trimestre de cette année 2022.

Affaire à suivre !

\\ Aurélien et Samuel, animateurs de la Mission ados

En images

Médiation par l'animal au Relais Petite Enfance



Visite du Père Noël dans les restaurants scolaires



SMEPS Handball 54

L'acronyme SMEPS est né de l'intercommunalité entre Saint-Max, Essey-lès-Nancy, Pulnoy et Seichamps

Notre association de handball compte 160 licenciés et propose des activités handballistiques pour filles et garçons. Toutes les catégories d'âge y sont représentées : - 9 ans, - 11 ans, - 13 ans, - 15 ans, - 18 ans (Interdépartemental), seniors féminines (Prénationale), seniors masculins (1^{ère} Division territoriale), loisirs, hand'fauteuil.

Le SMEPS HANDBALL 54 propose ses activités sportives sur trois sites : le gymnase Edmond de Goncourt à Pulnoy, le COSEC II de Tomblaine, ainsi que le Centre sportif Henri Cochet de Saint-Max. Les semaines d'entraînements se concluent le samedi, par des rencontres de championnats, principalement au gymnase de Pulnoy.

Cette année, nous proposons une nouvelle activité de hand'Fauteuil pour personnes valides et invalides. Nous invitons tous ceux qui sont intéressés par cette activité ouverte dès l'âge de 16 ans, à nous rejoindre à l'entraînement du mercredi de 18h30 à 20h, au gymnase de Pulnoy.

L'esprit du SMEPS s'inscrit au travers de valeurs de dynamisme et d'un esprit familial qui se pérennisent avec le temps.

Nous proposons également tout au long de l'année, de nombreux événements culturels et sportifs tels que le **tournoi de la galette des rois** le 9 janvier, les **soirées Hand Fluo** les 18 et 19 février à Pulnoy, le **tournoi « Entreprises »** le 8 avril, **notre soirée dansante** le 30 avril à Seichamps, les **finalités de Handball de la Coupe 54**

au COSEC II de Tomblaine les 11 et 12 juin, ainsi que **notre tournoi familial le 18 juin 2022.**

La pandémie de COVID-19 a porté préjudice à l'ensemble des associations sportives au niveau des effectifs et le SMEPS Handball 54 n'y a pas dérogé.

C'est la raison pour laquelle nous recherchons des jeunes filles et garçons né(e)s entre 2004 et 2012, ainsi qu'un entraîneur pour nos seniors masculins.



De façon globale, le SMEPS Handball 54 sera toujours heureux d'accueillir parents, enfants ou toute autre personne voulant s'investir au sein de notre association.

Si vous souhaitez nous rejoindre, nous vous invitons à nous contacter soit par la voie de notre Président Monsieur Cédric FOUCAUT, téléphone : 06 83 51 11 78, notre site internet : ww.smepshandball.fr ou encore notre page Facebook : Smeps handball 54.

Agenda (sous réserve de conditions sanitaires favorables)

Février

Samedi 5 - de 10h à 12h (à confirmer)
Permanence gratuite avocat
Ouvert à tous - 8 rue du Tir

Samedi 5 - de 10h à 12h
Un bon moment same...di, organisé par la Ville de Pulnoy
Fabrication de beignets de carnaval
Ouvert à tous - 6 € / Pers. - Sur inscription préalable au STG*

Lundi 7 - dès 18h30
Repair café intercommunal, organisé par Pulnoy Accueil Solidarité
Entrée libre - Centre socioculturel de Seichamps

Lundi 7 / Mardi 8
Balayage des rues
Laissez libres trottoirs et chaussée

Du 7 au 18
Activités de la Mission Ados
Sur inscription préalable au STG*

Du 7 au 18
Accueil de loisirs de l'Association Familles Rurales de Pulnoy
Espace des 4 Vents - Sur inscription préalable auprès de l'association : afrpulnoy54425@gmail.com

Vendredi 18 et samedi 19 - Horaires à définir
Soirées Hand Fluo, organisées par le SMEPS Handball 54
Ouvert à tous - Sur inscription auprès du club

Mars

Samedi 5 - de 10h à 12h (à confirmer)
Permanence gratuite avocat
Ouvert à tous - 8 rue du Tir

Samedi 5 - de 10h à 12h
Un bon moment same...di, organisé par la Ville de Pulnoy
Atelier poterie
Ouvert à tous - 10 € / Pers. - Sur inscription préalable au STG

Samedi 5 - Horaire à définir
Soirée africaine, organisée par l'Association pour le Développement de Loanga
Spectacle et repas, sur réservation préalable
Ouvert à tous - Centre socioculturel

Lundi 7 - dès 18h30
Repair café intercommunal, organisé par Pulnoy Accueil Solidarité
Entrée libre - Salle partagée de Saulxures-lès-Nancy

Lundi 7 - dès 18h30
Conseil municipal
Entrée libre dans la limite des places disponibles - Hôtel de Ville

Samedi 12 - de 14h à 18h
Dimanche 13 - de 10h à 18h
Salon artisanal, organisé par le Club Créations et Rencontres
Entrée libre - Centre socioculturel

Lundi 14 - de 16h à 19h30
Collecte de sang, organisée par l'Amicale pour le Don de Sang Bénévole
Don possible pour les 18 ans et +
Entrée libre - Centre socioculturel

Samedi 19 - de 9h à 15h
Braderie printemps/été, organisée par Pulnoy Accueil Solidarité
Vêtements, livres, bric-à-brac, puériculture...
Ouvert à tous - Centre socioculturel

Lundi 21 / Mardi 22
Balayage des rues
Laissez libres trottoirs et chaussée

Pulnoy Demain Ensemble

Une petite mise au point :

Depuis de nombreux mois, à la lecture des informations diverses des deux groupes d'opposition, il peut sembler qu'une dictature règne au sein de la commune, qu'un climat anxieux y sévit. Rassurez-vous, chers concitoyennes, concitoyens, il n'en est rien.

Et si la politique dite politicienne cessait enfin dans notre petite ville.

En politique, les adversaires de mes adversaires sont mes alliés, à Pulnoy cela se confirme.

En politique, la mémoire peut être courte et en fonction de son positionnement les convictions peuvent changer, les adversaires tant décriés deviennent amis de toujours, à chacun sa conscience...

Il est vrai qu'un changement de pratiques impulsé par la nouvelle équipe a eu pour conséquences des mouvements de personnel, des divergences de point de vue et la constitution d'un nouveau groupe d'opposition. Peut-être ne devrions nous parler que d'un seul groupe d'opposition tant leur positionnement et leurs votes sont semblables.

En dehors de visées électorales, quel pourrait être l'intérêt de certains à vouloir en permanence instaurer un climat délétère au sein de la mairie ?

Il est temps de cesser toute polémique stérile et d'obtenir un climat constructif et apaisé.

Dans ce contexte sanitaire et financier extrêmement compliqué, les agents, les élus de la majorité mettent toutes leurs énergies au service des pulnéens et subissent pourtant en permanence des critiques émanant des 2 groupes d'opposition. En critiquant systématiquement les actions de monsieur le maire, c'est la compétence des agents qui est finalement mise en cause. Il est toujours possible de prendre une décision qui aurait pu être meilleure, de dépasser un délai pour la rédaction d'un compte-rendu, nous sommes tous perfectibles et en ce sens, une opposition est nécessaire, il reste à espérer qu'elle soit moins politisée et plus constructive.

Rassurez-vous chers concitoyennes, concitoyens, nous travaillons sereinement et si des moments difficiles sont à déplorer, agents comme élus de la majorité avons la même ambition, la même conduite, agir vers ce but commun : faire profiter les pulnéens d'un Pulnoy où il continuera à bien vivre Demain Ensemble.

Le groupe majoritaire

Le maire, le Conseil municipal et les agents territoriaux vous souhaitent une bonne et heureuse année 2022 !



Pulnoy autrement

A PULNOY COMME AILLEURS ... A PULNOY PLUS QU'AILLEURS ?...

L'année 2021 est terminée, elle reste une année de tensions, d'incompréhension et d'anxiété. Mais elle a aussi été une année de réflexions, d'interrogations, parfois de prise de conscience individuelle ou collective.

La santé, le climat, l'avenir de nos démocraties, la liberté, le sens du devoir, l'engagement professionnel, l'humanisme numérique, l'avenir de nos hôpitaux et plus généralement de nos services publics, autant de thèmes qui nous ont préoccupés, interloqués, agités, voir somatisés.

L'enchaînement des restrictions collectives sanitaires et sociales n'a pas stoppé l'homme dans son besoin de toujours se réinventer, de s'améliorer et d'obtenir des victoires significatives, bienveillantes et humanistes.

Une humanité remise à sa juste place, où l'humilité et le sens du dialogue ont encore démontré leurs valeurs et leurs efficacités face à l'ignorance, l'intolérance et la désinformation.

Nous sommes tous capables aujourd'hui de relever les défis qui nous attendent. Parmi ceux-ci, inventer une nouvelle définition au bonheur pour garder l'homme au cœur des préoccupations quotidiennes, loin des mécanismes de politique parfois manipulatrice, obstinée ou aveuglante.

Notre confiance ne saurait être mise à mal par l'incompétence de quelques-uns. Notre conscience ne saurait être mise à mal par l'obstination de quelques autres. Nos choix ne sauraient être dictés par l'incapacité de certains à disposer de leurs propres opinions.

Gardons-nous bien de rentrer dans la torpeur et la résignation quand la parole s'engourdit, quand les mots déraillent, quand le discours s'éteint. Notre chance c'est notre vie, notre sens, c'est votre envie.

Chaque engagement compte pour le bien-être de tous...

Toute l'équipe «Pulnoy autrement sociale et écologique»

vous invite à «VIVRE PULNOY, Verte, Innovante et Solidaire» et vous souhaite le mieux et le plus agréable pour l'année 2022.

Site/Blog pulnoyautrement.unblog.fr - Page FB pulnoyautrement

L'Autre Voix

L'indécence à son apogée

Alors que les communes sont financièrement étranglées par la baisse des dotations de l'État (500 000 euros par an en moins pour Pulnoy par rapport à 2013), le temps est aux économies.

A Pulnoy, cela ne semble pas affecter le maire.

Les finances de la commune sont au plus mal et pourtant des décisions incompréhensibles sont prises. Nous ne reviendrons pas sur la construction d'un terrain de sport synthétique qui va empêcher tout investissement jusqu'à la fin du mandat (alors que les cours des écoles auraient réellement besoin d'une rénovation), mais sur ce qui s'est passé le 30 novembre 2021 lors du conseil municipal.

Alors qu'il aurait été possible de baisser le montant alloué aux élus indemnisés qui passent de 23 à 20 conseillers (notre groupe ayant été déchargé de toute fonction), le maire et sa majorité ont décidé de l'AUGMENTATION de certaines indemnités d'élus. Un vote d'autant plus surprenant que 3 de ces hausses concernent des élus qui PERDENT ou ne changent pas de délégation.

- 2 délégations en moins pour Laetitia Schiel ? 15 % d'augmentation.
- 1 délégation en moins pour Carine Jacob ? 18 % de hausse.
- Délégation inchangée pour Marie-Claude Dannebey ? 15 % de hausse.
- 1 délégation en moins pour Corinne Mathis ? Pas de baisse.

Sans compter le maire qui s'octroie une augmentation de 2 256 euros brut par an.

Nous avons voté contre cette décision surréaliste.

L'ensemble des augmentations représentent une dépense supplémentaire de près de **15 000 euros** sur le mandat. Nous connaissons des associations qui auraient su quoi faire d'un tel montant, au bénéfice exclusif des Pulnéens.

Les habitants nous demandent souvent pourquoi nous avons quitté un maire « qui s'occupe si bien des habitants ».

S'occuper des habitants en détruisant plus de 40 ans de travail des maires précédents ; vider l'excédent budgétaire, résultat de leur gestion rigoureuse ; demander des efforts financiers à tous (habitants, agents, associations...) en se votant des hausses d'indemnités sans raison... ça n'est pas notre conception d'une bonne gestion communale. C'est emmener la ville dans le gouffre.

Nous ne souhaitons pas participer à cela, nous continuerons à nous battre pour un avenir pulnéen réaliste.

Le groupe l'Autre Voix : Sandrine Dussiaux, Laurence Zieterski, Daniel Zieterski